

ATHLETISME - TERRITORIAL – Cadets et Juniors
le Mercredi 8 avril 2026 - à LA FLECHE (72)
Stade Bouchevereau - Rue des Éturcies, 72200 La Flèche

Directeurs de Réunion	Virgile FUCHS (St Paul ND LA FERTE BERNARD) Marion ROUSSEAU (CHATEAU DU LOIR)
Micro	Virgile FUCHS (St Paul ND LA FERTE BERNARD)
Juges arbitres	René ARCELIN (SC ANGERS) : Courses Laurence RAFFOUX (SMP LES SABLES D'OLONNE) : Sauts Eric GUITTON (SALS ST SYLVAIN D'ANJOU) : Lancers
Starters	Guillaume LOMBARD + Anne-Sophie GAUME + 1 juge élève aide starter
Matériel	Jean-Michel PORTRETS (ND LA FLECHE)
Protocole - Récompenses	Benjamin BERNARD (UGSEL 72) Jean-François CHAUVIN (CE LA FLECHE) - Richard LAJOINIE (CE LE MANS)

RÉPARTITION JUGES ADULTES : tous les juges cités doivent être présents dès 10h30 :

Juges aux arrivées + mise en place des haies	Hervé PONDARD (Ste Anne SABLÉ) + 3 juges élèves Johan FERNANDES (ND LA FLECHE) Alexis DAVY (ND LA FLECHE)
Responsable haies	René ARCELIN (SC ANGERS)
Chrono électrique	Chrono de Mayenne : Jean-Luc FRANCHI Elisabeth GRUDE
Chronos manuels pour 800 – 3000 - Medley	Philippe PAILLAT (SALS ST SYLVAIN D'ANJOU) + 2 juges élèves Julie PILON - Don Bosco MAYENNE
Hauteur 1	Dom Sortais BEAUPREAU Jean XXIII LES HERBIERS
Hauteur 2	Avesnières LAVAL Ste Marie CHOLET
Longueur 1	St Gabriel / St Michel ST LAURENT/SEVRE Ste Marie CHANTONNAY
Longueur 2	Dom Sortais BEAUPREAU St Joseph ANCENIS
Triple Saut	Ste Marie du Port LES SABLES D'OLONNE Immaculée LAVAL
Poids	Marte LUYTEN - Don Bosco MAYENNE St Joseph LA POMMERAYE
Disque	St Benoit ANGERS Gérard MOTTAIS - Don Bosco MAYENNE
Javelot 1	Dom Sortais BEAUPREAU St Gabriel/St Michel ST LAURENT/SEVRE
Javelot 2	St Michel CHATEAU-GONTIER Immaculée LAVAL
Marteau / Perche	Pascal RIGAUDEAU – Jean XXIII LES HERBIERS Ludovic SCHAUB – Ste Ursule LUCON
Responsable Juges-élèves	Alexis MENARD (Dom Sortais BEAUPREAU)
Juges de Relais	Jury Disque : Zone 1 du 4x100 et Zone 2 du Medley Jury Perche/Marteau : Zone 2 du 4x100 et Zone 3 du Medley Jury Triple Saut : Zone 3 du 4x100 et Zone 1 du Medley
Secrétariat	Cindy ROBERT – Pauline MAINFROID
Affichage et liaison terrain - secrétariat	3 juges élèves

ÉDUQUER... TOUT UN SPORT !

Nous vous rappelons que vos élèves doivent être licenciés et assurés.

IMPORTANT :

Horaire 10 H 15 - dernier délai de modification de dernière minute des équipes
11 H 00 - Début **impératif** des épreuves

JURY

Réunion à 10 H 30 près du secrétariat – Les juges élèves seront répartis lors de cette réunion (Alexis MENARD).
Inscrire les juges élèves et adultes sur le lien suivant : [juges](#)

Les feuilles d'engagement seront données quand les profs seront venus se faire pointer au jury.

JURY - En Individuel : quota de jury exigé = **1 juge adulte (ou JO National)** pour 2 élèves minimum
Par Equipe : **1 jury adulte (ou JO National) + 1 juge élève**
En Challenge : **1 jury adulte (ou JO National) + 1 juge élève**
A partir de 3 challenges : **2 jurys adultes (ou JO Nationaux) + 2 juges élèves**

Si les quotas de jury ne sont pas respectés, l'établissement sera pénalisé d'une amende 10 €.



IMPORTANT

Dans toutes les catégories, il est interdit de doubler 2 courses de distances supérieures ou égales à 400m y compris le 400m du relais Medley mixte

Pour toute question, n'hésitez pas à appeler à l'UGSEL Territoriale au 02-41-68-26-28

↳ **Les Etablissements font leurs changements sur Usport pour le mardi 7 avril 8h au plus tard** (après cette date, les éventuels changements sont à envoyer **par mail** dès que possible car ils ne seront pas pris en compte sur Usport) :

- Supprimer les absents sur Usport jusqu'au 07/04 à 8h.
- Effectuer les changements dans les relais et les équipes sur Usport jusqu'au 17/04 à 8h.

Pour faire les changements sur Usport : un tuto est en ligne sur le site national

Vous devez donner les dernières modifications impérativement 45' avant la compétition.

Pour les modifications de dernière minute (la veille ou le matin), merci de les signaler au :
06-62-45-89-60 (Cindy ROBERT) par SMS.

Aucun athlète non inscrit ne sera accepté à une épreuve sans l'attestation fournie par le secrétariat.

Buvette sur place avec boissons et confiseries (pas de sandwiches) – Paiement CB possible.